Bienvenus dans L'Itinéraire enchanté des Trenet, entre Basse et Palais,

réalisé en hommage à Claudius, Lucien, Louis et Charles, à l'occasion du centenaire de la mort de Claudius, architecte et des 111 ans de la naissance de Charles

Cliquez ici pour consulter l'Itinéraire enchanté des Trenet

Hôtel privé Guiart - Laffite

12 et 12bis boulevard des Pyrénées

Cet hôtel privé, au numéro 12, a été édifié sur des plans de Louis Trenet en 1922 pour Mme Guiart. Devenu propriété de Jacques Laffite, il a été agrandi par le même architecte en 1928. Cette extension, qui a pris le numéro 12bis, est très réussie puisqu'elle se fond à merveille dans l'hôtel particulier d'origine.

Cet hôtel particulier, aux lignes simples et épurées, s'ordonnait au départ de façon tout à fait symétrique entre le boulevard des Pyrénées et la rue du Capcir. Les trois fenêtres à l'angle du rez-de-chaussée et le balcon en maçonnerie du premier étage assurent un lien harmonieux entre les deux rues. La porte d'entrée, à double battant, surmontée de ferronnerie ouvragée, évoque bien l'Art nouveau, tout comme celle du 12bis.

(Archives municipales Camille Fourquet, 5S1/23 et 5S1/58, 4O/28 PC 173 et 4O/51 PC 562(27))



Photographie réalisée à partir d'une plaque de verre de Claudius Trenet avant l'agrandissement de 1928

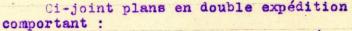


Monsieur LE MAIRE,

de la Ville de PERPIGNAN, (Pyr. Or)

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de Bolliciter l'autorisation de construire un Hôtel Particulier avec mur de clôture du parc sur terrain appartenant à Mme GUIART, sis Boulevard des Pyrénées, Rue N° I et Rue N° 3, à Perpignan.



Io - Plan du Rez-de-chaussée.

2º - Plan du Ier étage.

3º - Plan du 2eme étage.

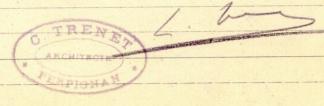
4º - Façade sur la rue Nº I.

5º - Coupe transversale.

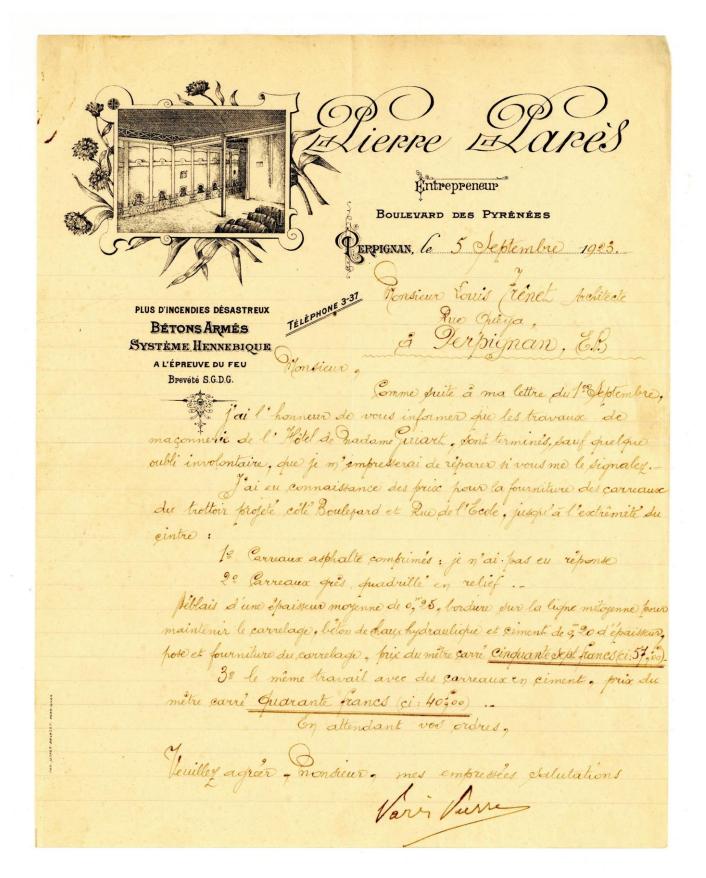
6° - Plan d'ensemble du terrain avec indications du mur de clôture et de la surface destinée à l'habitation.

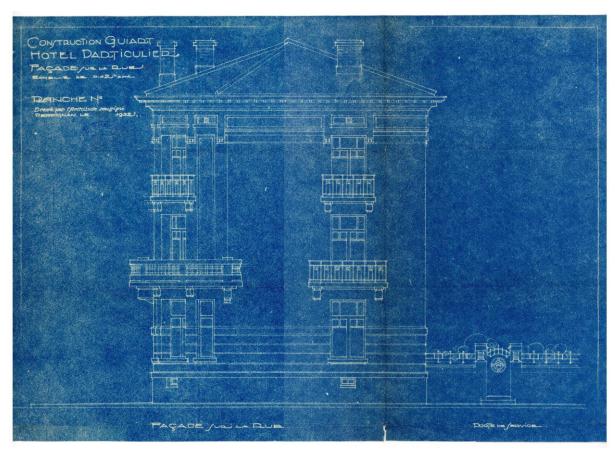
Je désirerai que le service de la Voirie veuille bien m'indiquer, d'une facon précise, les alignements à observer sur les voies publiques,

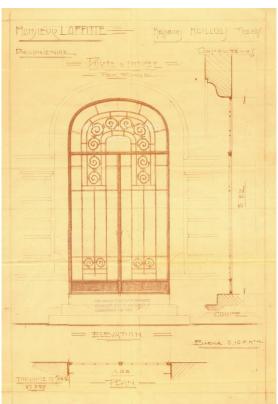
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes plus respectueux sentiments.



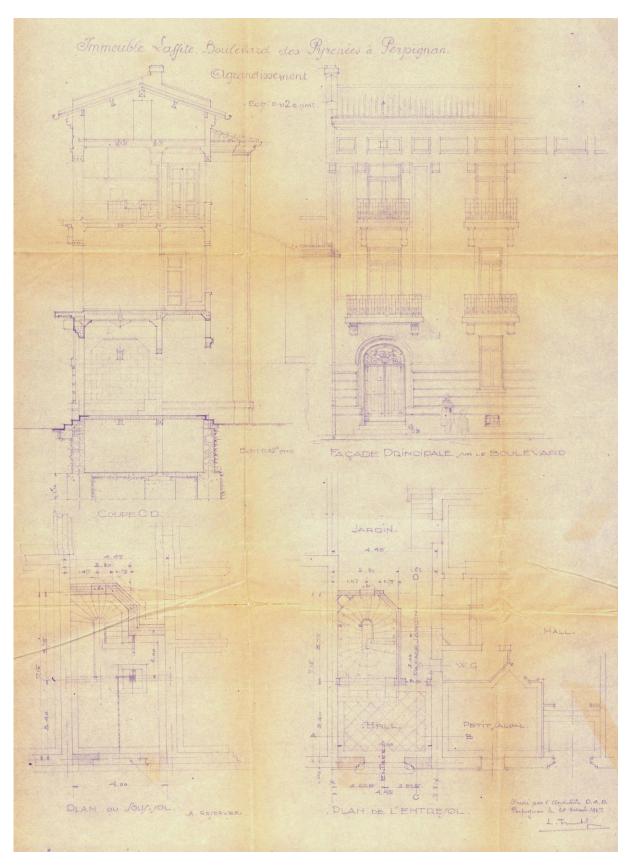








Dessin de la porte du 12bis pour M. Laffitte



Plan d'agrandissement de Louis Trenet